



URBANISME

Glissement de terrain sur le secteur "Le Clos"

À lire en page 4

ÉVÈNEMENT

100^{ème} anniversaire de Monsieur Peyrelongue

À lire en page 3 et 8



VIE MUNICIPALE

À lire en page 4, 5 et 6

ASSOCIATIONS

À lire en page 7

DÉCHÈTERIE, TRI SÉLECTIF, DON DU SANG...

Informations
au dos du magazine



#édito

Chères Neyrolandes, chers Neyrolands,

L'année 2021 débute avec l'arrivée des premiers vaccins contre la COVID19. La campagne de vaccination doit nous permettre d'envisager l'avenir plus sereinement, en sortant de la crise sanitaire qui bouleverse nos vies.

Nous avons été heureux le 20 février de fêter le centième anniversaire d'Henry Peyrelongue, maire de la commune de 1995 à 1999, à qui nous avons rendu hommage avec une cérémonie en toute intimité. Rendez-vous en dernière page pour découvrir son portrait.

Depuis notre dernier numéro, l'actualité de la commune est marquée par un glissement de terrain qui se produit en amont des travaux d'aménagement du lotissement "le Clos" au pied de la côtière. Début décembre, des fissures sont apparues sur des maisons, pour certaines bicentennaires, et face à la gravité de la situation et à son évolution, nous avons dû prendre des arrêtés de péril afin d'évacuer les plus sinistrées.

Afin de sécuriser le périmètre, le passage des véhicules est interdit sur une partie de la Montée de la Petite Côte. Un nouveau plan de circulation sera expérimenté à partir du 1^{er} avril qui permettra de soulager le trafic montée des Acacias.

Une cellule de crise a été mise en place pour accompagner les riverains et une procédure auprès du Tribunal Administratif est engagée pour faire stopper le glissement, en rechercher la cause et réparer les dommages.

Chers administrés, Chères Administrées, soyez assurés que c'est, à fortiori, dans des circonstances comme celles-ci que la solidarité et l'entraide guident notre action municipale.

Le printemps qui arrive nous apportera toute la lumière de cette saison pour repartir vers des conditions de vie agréables et notre vie associative, si riche, nous y aidera également grâce à des projets enthousiasmants qui commencent à voir le jour, notamment dans notre fort de Sermenaz.

Jean-Yves GIRARD
Maire de Neyron

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h

Judi : de 8h15 à 12h

Samedi : 1^{er} samedi de chaque mois de 9h à 12h

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

• MAIRE :

1^{er} samedi de chaque mois de 9h30 à 11h30

• Adjoint PATRIMOINE • TRANSITION ÉCOLOGIQUE :

1^{er} samedi de chaque mois de 9h30 à 11h30

• Adjointe AFFAIRES SOCIALES • ASSOCIATIONS :

1^{er} jeudi de chaque mois de 10h à 12h

• Adjoint VRD :

1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois de 9h30 à 11h30

• Adjointe CULTURE ET AFFAIRES SCOLAIRES :

1^{er} mercredi de chaque mois de 9h30 à 11h30

• Adjoint URBANISME ET AMÉNAGEMENT URBAIN :

1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois de 8h30 à 11h30

Mail : mairie@mairie-neyron.fr
Tél.: 04 78 55 33 25

#CARNET DE NEYRON

NAISSANCES

Maëlysa COTE

née le 8 décembre 2020

Blance RAYNAUD

née le 11 janvier 2021

Léo MATHIEU RUIZ

né le 13 janvier 2021

Maël BARRAGO

né le 21 janvier 2021

DÉCÈS

Colette CHAPPEL

décédée le 1 janvier 2021

MARIAGE

Nicolas QUIRION

& Adriele DO ROSARIO SILVA

mariés le 9 janvier 2021

La Mairie a souhaité donner la parole à nos amoureux qui ont déclaré leur amour sur nos panneaux lumineux.

Vous étiez nombreux et les messages ont défilé toute la journée du 14 février, dans notre commune.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

SAMEDI 18 MARS

Club de lecture
14H30 • Bibliothèque

SAMEDI 27 MARS

Chasse aux œufs
15H • Stade F. Paye
Sous réserve des mesures sanitaires

VENDREDI 9 AVRIL

Contes pour enfants
17H • Bibliothèque

JEUDI 29 AVRIL

Cours d'art floral
19H30 • Bibliothèque



CIRCULATION

Montée des Acacias

Suite au glissement de terrain et afin d'y soulager le trafic, **une réflexion a été engagée concernant la circulation Montée des Acacias.**

Nous vous tiendrons informés prochainement des modifications.



Cérémonie M. Peyrelongue

La Mairie a souhaité porter une attention toute particulière à Henry Peyrelongue qui s'est investi pour la commune de Neyron. Une cérémonie, en petit comité, a eu lieu le 20 février **pour célébrer ses 100 ans** et deux chênes ont été plantés en son honneur devant le fort de Sermenaz.

M. Peyrelongue s'est beaucoup investi pour retrouver et faire connaître l'histoire de ce lieu qu'il affectionne particulièrement et où il a l'habitude de se promener.

Un Livre d'Or est à disposition à la Mairie pour toutes les personnes souhaitant écrire un témoignage.



OUVERTURE D'UN CENTRE DE VACCINATION

Inauguré le mardi 16 février, en présence de Mme Catherine de La Robortie, Miribel accueille un centre de vaccination, à l'Allegro, salle de spectacle, place de la République.

Au 21 janvier 2021, les centres de vaccination sont ouverts aux personnes de plus 75 ans ainsi qu'aux personnes présentant certaines pathologies.

Renseignez-vous pour savoir si vous y avez droit.

La prise de rendez-vous est indispensable avant de se rendre dans un centre de vaccination :

- par téléphone : **0 800 009 110**
ou le site [doctolib](https://doctolib.fr).

Il y a cinq autres centres dans le département de l'Ain :

- Centre hospitalier de Bourg-en-Bresse à Viriat
 - Espace l'Intégral de Belley
- Centre hospitalier du Haut-Bugey à Oyonnax
 - Espace 1500 d'Ambérieu-en-Bugey
 - Hôpital de Gex

Et dans le Rhône :

- Salle Jacques Anquetil (complexe sportif) à Genas
 - Salle de l'ancienne mairie de Rillieux-la-Pape
 - HCL Hôpital Pierre Wertheimer (neuro) à Bron



INFORMATION

Glissement de terrain sur le secteur “Le Clos”

Dès 2011, la commune initie le projet d'aménagement du secteur “Le Clos”. L'objectif est de proposer une gamme de logements répondant à la pluralité de la demande locale et notamment l'accès à la propriété pour des primo-accédants.

La ZAC “Le Clos” est créée le 12 janvier 2016 par délibération du conseil municipal avec la réalisation de cette opération dans le cadre d'un traité de concession.

Le 25 août de la même année, à l'issue d'une procédure de mise en concurrence, c'est la société YTEM Aménageur Foncier qui est choisie pour la réalisation de cette ZAC.

Les travaux de terrassement commencent début 2020 et si les désagréments ont très rapidement été relevés par les riverains, ils ont constaté l'apparition de fissures sur les façades des maisons à partir du mois de novembre.

En décembre, l'accroissement de ces désordres, devenu très inquiétant, nous incite à solliciter les services de la Préfecture de l'Ain. Le 24, un expert du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) intervient pour procéder aux premières mesures de sauvegarde à engager.

Le 26 décembre, la Mairie prend un arrêté de péril et fait évacuer la 1^{ère} maison, la plus touchée à ce moment-là.

Une partie de la Montée de la Petite Côte, ainsi que les impasses de la Source et de la Navette sont fermées à toute circulation automobile.

Nous avons saisi le Tribunal Administratif de Lyon pour obtenir la désignation d'experts judiciaires. Ils ont en charge de prendre les mesures nécessaires pour stopper ce glissement, rechercher les causes de ce phénomène et déterminer les responsabilités.

La municipalité s'appuie sur l'avocat de la commune et le cabinet ANTEA pour l'accompagner dans les démarches juridiques et techniques de ce sinistre.

Au moment où nous écrivons ce texte, 6 maisons ont été évacuées et le chantier est interrompu dans l'attente des premiers résultats des études géologiques.

Mr Barbet, expert judiciaire, désigné par le TA a engagé très rapidement les investigations afin de solutionner cette situation qui risque malheureusement de s'inscrire dans la durée.

L'équipe municipale est très impliquée dans la gestion de ce dossier et notre volonté première reste de défendre les intérêts de la commune et de nos concitoyens et aider les victimes à passer cette période difficile pour leurs familles.



SÉCURITÉ

Lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique a été introduit en France accidentellement en 2004 et s'est répandu, depuis, dans toute la France et en Europe.

En 2012, il a été classé comme danger sanitaire pour l'abeille domestique et en 2013 comme espèce exotique envahissante.

Ces deux arrêtés permettent la mise en place d'un programme de lutte car il a un fort impact sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, et en particulier les abeilles.

Pour les capturer, il se place en vol stationnaire à l'entrée d'une ruche et saisit une abeille en plein vol. Lorsque la ruche est affaiblie, il rentre même dans la ruche pour se servir.

C'est pourquoi la lutte contre le frelon asiatique a surtout été organisée par les apiculteurs.

En Auvergne-Rhône-Alpes, le site internet **www.frelonsasiatiques.fr** permet à toute personne de signaler la présence de nids. Si cela est avéré, le nid sera détruit.

Nous avons la chance dans l'Ain que le Groupement de Défense Sanitaire prenne en charge le coût de la destruction grâce aux subventions de certaines collectivités locales. Mais les nids sont généralement construits en haut des arbres et ne sont découverts qu'en automne, à la chute des feuilles. C'est pourquoi le deuxième moyen de lutte est le piégeage en attirant par des appâts dans des dispositifs dont ils ne peuvent pas ressortir.

Ces pièges sont calibrés pour ne retenir que les frelons asiatiques, en interdisant l'entrée aux insectes plus gros et en permettant aux plus petits de ressortir.

Si vous trouvez un nid, signalez-le sur le site internet : www.frelonsasiatiques.fr ou à la Mairie.

Si vous souhaitez participer au piégeage, faites-vous connaître à la Mairie qui transmettra à un apiculteur référent.



AFFAIRES SOCIALES



Le Centre Communal d'Action Sociale à vos côtés

Le CCAS est aux côtés des Neyrolands victimes du sinistre Montée de la Petite Côte.

Des solutions de relogement ont été proposées aux premières familles évacuées.

Nous restons à leur écoute et continuons nos recherches avec l'aide des élus des communes voisines qui font preuve d'une grande solidarité et d'autres mesures d'aides sont en cours.

La solidarité s'exprime aussi toujours auprès de l'association "Sols'tisse" qui a repris ses activités chez nous tous les 1^{ers} mercredis de chaque mois de 16h à 18h, place de l'Église.

Prochaines permanences pour déposer vos vêtements : les mercredis 3 mars et 7 avril 2021

"Sols'tisse" peut intervenir également pour débarrasser des maisons inoccupées avant la réalisation de travaux de rénovation.

Rappelons qu'à travers le recyclage, leur vocation première est la réinsertion professionnelle par le travail.

Dépôt-vente :

752 chemin de la plaine • 01120 Montluel
Les mardis, mercredis, samedis, entre 10h-12h et 14h-17h30.

ÉCOLE



Inscriptions à l'Ecole publique de Neyron

Les inscriptions à l'Ecole pour l'année 2021-2022 se dérouleront au secrétariat de la mairie du 29 mars au 2 avril.

ATTENTION : seront inscrits les enfants nés avant le 1^{er} décembre 2018.

Pensez à vous munir de :

- votre livret de famille
- un justificatif de domicile
- le carnet de santé de l'enfant
- les numéros de téléphone où les parents peuvent être joints pendant le temps scolaire



ANIMATION

Chasse aux œufs

Si les mesures le permettent, nous organiserons notre traditionnelle chasse aux œufs.

Nous vous attendons nombreux le samedi 27 mars à 15h.

Avis au talents !

Nous recherchons musiciens et chanteurs pour la fête de la musique.

Pour tout renseignements, contactez-nous à la Mairie ou par mail : mairie@mairie-neyron.fr

SÉCURITÉ

Le Plan Communal de Sauvegarde Pourquoi une alarme ?

La commune a remis à jour son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui est un document opérationnel visant à gérer une crise de sécurité civile sur une commune.

Ce plan recense et analyse les risques (tempêtes, inondations, incendies, accidents de transport de matières dangereuses, accidents industriels...) sur le territoire communal, il prévoit l'organisation de la gestion de crise, il contient un annuaire des personnes ressources (référentes) et répertorie les moyens d'alerte et d'intervention.

Une alerte est la diffusion d'un signal sonore et de messages qui annoncent qu'un danger est imminent.

Sur notre commune, les alertes sont lancées grâce à la sirène d'alarme. Ce système est testé chaque premier mercredi du mois, à midi. Aussi, si vous entendez le premier mercredi du mois à midi les sirènes retentir, il s'agit d'un test de fonctionnement du dispositif d'alerte à la population. Nous entendons ce jour-là, la première partie de ce signal. Si vous l'entendez à un tout autre moment, alors il s'agira d'une véritable alarme qui pourra ensuite être relayée par des annonces sur les panneaux lumineux et les applications mobiles. L'alarme permet à chacun de prendre des mesures de protection adaptées.

Le signal national d'alerte est un signal spécifique émis par une sirène. Il ne renseigne pas sur la nature du danger, car le même signal est émis dans toutes les situations d'urgence.

AFFAIRES SCOLAIRES

Crise sanitaire

Cantine et Conseil Municipal des Enfants toujours impactés

La cantine est confrontée à un nouveau protocole concernant les repas des enfants.

La Mairie et le personnel municipal mettent tout en œuvre afin de respecter les règles sanitaires et permettre aux enfants de déjeuner en toute sécurité tout en conservant un moment convivial entre eux.

Les règles sanitaires nous empêchent également de réunir les enfants du CME mais une visio avec l'ensemble des élèves est programmée pour la fin février. L'objectif est de trouver des solutions afin d'impliquer les enfants sur des projets à distance ou en extérieur.

Nous espérons revoir les enfants en présentiel au plus vite !



EN CAS D'ALERTE

À FAIRE



Mettez-vous à l'abri



Écoutez
France Bleu
France Info
France Inter

À NE PAS FAIRE



Ne téléphonez pas



N'allez pas chercher
les enfants
à l'école

Dès l'audition de ce signal, la population doit suivre les consignes suivantes :

• **SE METTRE À L'ABRI DANS UN LOCAL :** si vous êtes chez vous, à votre travail ou dans un bâtiment public : restez où vous êtes. Ne partez pas en voiture, vous seriez en danger sur la route et risqueriez de gêner la circulation des véhicules de secours. Si vous êtes dehors : entrez dans le bâtiment le plus proche. Ne restez pas dehors, vous y êtes plus exposés aux dangers éventuels. Si vous êtes en voiture : gardez-vous, arrêtez votre moteur et entrez dans le bâtiment le plus proche. Vous n'êtes pas en sécurité dans votre véhicule.

• **CONFINEZ-VOUS :** un local clos ralentit la pénétration éventuelle de gaz toxique ou de produits radioactifs. Fermez les portes et les fenêtres. Arrêtez et bouchez les ventilations. Dans le cas où certaines de vos vitres auraient été cassées pendant l'accident, réfugiez-vous dans une pièce aux fenêtres intactes (ou sans fenêtre).

• **ECOUTER LA RADIO OU LES APPLICATIONS MÉDIA :** toutes les précisions sur la nature du danger, l'évolution de la situation et les consignes de sécurité à respecter vous seront données par ces moyens.

• **NE PAS ALLER CHERCHER VOS ENFANTS À L'ÉCOLE :** vos enfants sont plus en sécurité à l'école que dans la rue. Les enseignants connaissent les consignes, s'occupent de vos enfants, les mettent en sécurité et les rassurent. De plus, en vous déplaçant, vous risqueriez de vous mettre inutilement en danger et de gêner les secours.

• **NE PAS TÉLÉPHONER :** les lignes téléphoniques doivent rester libres pour les urgences et les secours. Les informations vous seront données par la radio.

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAL DE NEYRON

Vacances de Pâques :

du lundi 12 au vendredi 23 avril 2021

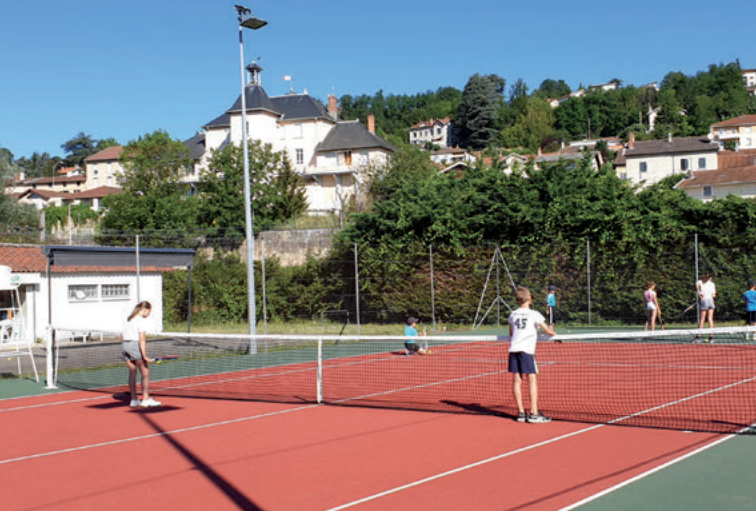
Vous découvrirez les thèmes d'animation sur le programme, sur le site internet de la commune ou sur Illiwap.

Inscriptions :

Lundi 15 mars, Mardis 9 et 16 mars 2021 de 8h15 à 11h30 et de 14h15 à 17h.

Judis 11 et 18 mars 2021 de 8h15 à 11h30.

**Renseignements et inscriptions
auprès de Valérie Delestre en Mairie
au 04 78 55 33 25.**



TENNIS

Reprise des cours en extérieur !

Cette saison un peu particulière nous fait prendre conscience de la chance que nous avons de pouvoir continuer notre sport favori.

En effet, les enfants et les adultes ont pu reprendre les cours en extérieur, pour leur plus grand plaisir. L'enthousiasme est si grand que même la pluie ne les arrête plus.

Gardons le moral et rappelons-nous que nous sommes un club de sport ! Être sportif c'est s'adapter, se dépasser pour rester en pleine forme physique.

Le club prépare un plan de relance au printemps pour rattraper les cours annulés à cause de la pluie et prépare d'autres offres de compensations.

Si les conditions sanitaires le permettent des stages se dérouleront du 5 au 9 avril 2021.

Parions que les beaux jours accompagneront les sportifs sur la totalité des terrains et nous permettront de relancer notre tournoi OPEN qui reste l'événement phare du club dans un esprit très convivial.

Contact et informations :
jeanchristophe.reynaud@gmail.com
06 87 62 73 66

BIBLIOTHÈQUE

Merci pour vos dons !

Avant toute chose, nous remercions les donateurs qui ont participé à notre collecte alimentaire pour les restos du cœur. Nous avons réuni 222 kg de vivres. Pour poursuivre cette action, les restos de Miribel réceptionnent les dons dans leurs locaux, les mardis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Le 5 février, les enfants du périscolaire ont bénéficié d'une séance de contes.

Prochainement, la bibliothèque souhaite mettre gratuitement à disposition du public, un ordinateur avec accès internet. Pour ce faire, **nous recherchons des ordinateurs encore fonctionnels** avec si possible Windows 10.

Contact : neyronbiblio@free.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi de 16h à 18h • Vendredi de 16h à 19h
Samedi de 10h à 12h
Tél. : 09 73 64 94 28

SPORTING NEYRON



Trail de Neyron

L'association du Sporting club de Neyron organise un trail sur notre belle commune vallonnée **le dimanche 2 mai 2021.**

Pour cela, nous aurions besoin de 40 bénévoles motivés pour l'organisation afin d'encadrer et baliser au mieux le parcours et les participants.

Pour recevoir le lien d'inscription, n'hésitez pas à envoyer un mail à l'adresse : sporting.neyron@gmail.com

SOU DES ÉCOLES

Le Sou des Écoles vous fait voyager sans test PCR !

Oyez oyez les Neyrolands, Neyrolandes ! Le triporteur du Sou vous emmène en voyage de mars à juin 2021, 4 escales au programme avec comme destination finale la Kermesse !

1^{ère} escale le samedi 6 mars en Alsace au pays de la choucroute ! (en pré-vente uniquement).

2^{ème} escale le samedi 3 avril en Afrique du Nord pour déguster un couscous ! (en pré-vente uniquement).

3^{ème} escale le samedi 1^{er} mai au fort de Neyron pour une vente de fleurs et plants potagers.

4^{ème} escale le samedi 5 juin en Vendée pour dévorer les fameuses brioches du Sou.

Terminus la Kermesse le vendredi 25 juin 2021 !!



ACCUEIL LOISIRS NEYRON

Nouveau bureau

À la suite de l'Assemblée Générale de l'association du périscolaire de Neyron qui s'est déroulée le 21 janvier, un nouveau bureau a été élu, composé d'anciens membres et de nouveaux. Un grand merci à Mme Brunière qui a brillamment tenu son rôle de présidente pendant plusieurs années.

Voici la nouvelle composition du bureau :

Mr LOCHE François : *Président*
Mme FAURE Laurence : *Présidente Adjointe*
Mme BOZICEVIC Florianne : *Trésorière*
Mme GRISET Marion : *Trésorière Adjointe*
Mme GUILLOU Cécile : *Secrétaire*
Mme KERSPERN Claudia : *Secrétaire Adjointe*

Nous remercions les parents de leur présence lors de cette Assemblée Générale et également les nouveaux membres du bureau pour leur implication au profit des enfants de la commune.



#zoom sur...



Monsieur Henry Peyrelongue, ancien maire de Neyron, heureux retraité, fête ses 100 ans cette année ! Bon anniversaire !

Né à Bordeaux en Février 1921, Henry Peyrelongue commence ses études dans un collège religieux puis au lycée Montaigne pour préparer le concours d'entrée à Saint-Cyr, à Aix-en-Provence, où il est reçu en 1942.

Empêché de rallier l'armée des forces de libération en Algérie, il rejoint la résistance à Lyon et est envoyé dans le Haut-Jura pour former militairement le maquis et se bat contre des formations allemandes. Après la libération, il complète sa formation militaire à Saumur, à l'École de l'arme blindée et de cavalerie, et est affecté en Tunisie en 1947.

En 1949, il embarque pour l'Indochine où il commande les unités de montagnards jusqu'en 1952.

De retour en France, il est affecté au régiment de Lyon à la Doua et La Valbonne pour ensuite rejoindre l'École d'Etat-Major à Paris en 1953.

Henry se marie avec Annie en 1954 et le couple s'installe à Grenoble car Henry sert dans la 27^{ème} de Division Alpine. Dans le cadre de ses fonctions, il est affecté à Constance en Allemagne où naquit sa première fille. Henry Peyrelongue met fin à sa carrière militaire en 1962 à Bône en Algérie, avec le grade de chef d'escadrons (commandant), et rentre en France avec sa femme et ses 4 enfants.

À cette époque, il s'installe avec sa famille à Sermenaz dans la propriété de la Tour et travaille à la Société Lyonnaise pour la Construction jusqu'en 1981.

En parallèle, il prépare une maîtrise et un Diplôme d'Étude Approfondie (DEA) en Lettres Modernes à la faculté.

En 1983, Monsieur Racine lui propose de rejoindre sa liste et il est élu 1^{er} adjoint. Il effectuera 3 mandats successifs dont le 3^{ème} en tant que Maire de Neyron.

QUELQUES CHIFFRES :

100 ans

- Élu pendant 12 ans
- Neyroland depuis 59 ans
- 4 enfants

“ J’occupe ma retraite depuis 2001, en travaillant aux archives de l’archevêché de Fourvière, en essayant d’apprendre la peinture à l’association “la Barbouille” et en aidant la paroisse. ”

#LES PETITES INFOS PRATIQUES

DÉCHÈTERIE • MIRIBEL
Zone industrielle de la Tuillière

HORAIRES D'HIVER
du 2 novembre au 31 mars

- du lundi au vendredi de 8h à 11h45 et de 14h à 16h45
- le samedi de 8h à 16h45 NON STOP

HORAIRES D'ÉTÉ
du 1^{er} avril au 31 octobre

- du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 18h45
- le samedi de 9h à 18h45 NON STOP

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage des ordures ménagères tous les jeudis matins.
Merci de sortir vos poubelles la veille au soir.

TRI SÉLECTIF

Collecte du tri :
Lundis 1^{er}, 15 et 29 mars
Lundis 12 et 26 avril

CIDFF
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Permanence en Mairie de Miribel
de 9h à 12h le mercredi 17 Mars.
Pas de permanence en avril.

CIDFF • 100, place Louis Blériot
01000 BOURG EN BRESSE
04 74 22 39 64
Cidff01@cidff01.fr

DON DU SANG

Prochaine collecte de sang
le jeudi 22 avril 2021

ALLEGRO
Place de la République
MIRIBEL

ALLÉGRO • MIRIBEL
Place de la République

Office culturel de MIRIBEL
Renseignements : 04 78 55 80 20
Site : <http://allegro.free.fr>

Vendredi 12 mars à 20h30 :
Théâtre “Premier Soleil... Enquête sur la mort de Roméo et Juliette”

Mardi 23 mars à 20h :
Nouveau cirque “JetLag”

Vendredi 30 avril à 20h30 :
Théâtre musical “NinaLisa”

Cinéma Allégro
Programme sur www.unionlaiquedemiribel.fr/cinema2

PERMANENCE DES AVOCATS

Permanence en Mairie de Miribel
le 3^{ème} mercredi du mois de 9h à 12h.
(hors vacances scolaires)

Prochaine permanence
le mercredi 17 mars